



Proposition de renvoi / Déclarations de planification

Version 1

mlj / 6 novembre 2023

DIJ 24 2023.DIJ.7313 Analyse des tâches de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) dans les domaines de l'aménagement local et régional ainsi que de la construction hors de la zone à bâtir.

Auteur-e	Proposition	+ / ++	- / --
CIAT (Josi)	Renvoi partiel du rapport au Conseil-exécutif assorti de la charge suivante : Il convient d'examiner, en procédant à des clarifications appropriées, compréhensibles et approfondies, la manière dont l'OACOT traite les rapports techniques défavorables (en particulier ceux de la CPS). Il convient notamment de vérifier de quelle manière l'indépendance de la pesée des intérêts est garantie. Il convient en outre de déterminer avec précision le nombre de divergences entre l'OACOT et la CPS et d'exposer la marge de manœuvre dont dispose le maître d'ouvrage dans le cadre des dispositions légales.	+	
	Déclaration de planification subsidiaire		
CIAT (Josi)	1. Le Conseil-exécutif indique comment il entend garantir que les postes nouvellement créés seront effectivement mis à profit pour accélérer les procédures.		obsolète